

MODIFICATION N° 1 datée du 29 octobre 2020
apportée à la notice annuelle datée du 23 juin 2020
relativement aux parts de série A des
Fonds FÉRIQUE

FONDS D' ACTIONS
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes
Fonds FÉRIQUE Actions américaines
Fonds FÉRIQUE Actions européennes
Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques
Fonds FÉRIQUE Actions marchés émergents
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes

FONDS DE REVENU
Fonds FÉRIQUE Revenu court terme
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes
Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié

PORTEFEUILLES CLÉS EN MAIN
Portefeuille FÉRIQUE Conservateur
Portefeuille FÉRIQUE Pondéré
Portefeuille FÉRIQUE Équilibré
Portefeuille FÉRIQUE Croissance
Portefeuille FÉRIQUE Audacieux

1) AJOUT D'UN DEUXIÈME SOUS-GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE DU FONDS FÉRIQUE ACTIONS EUROPÉENES

MOTIF DE LA MODIFICATION

Le motif de la modification est le suivant :

Le 28 octobre 2020, en sa qualité de gestionnaire des Fonds FÉRIQUE, Gestion FÉRIQUE a annoncé l'ajout d'un deuxième sous-gestionnaire de portefeuille du Fonds FÉRIQUE Actions européennes.

Le ou vers le 23 novembre 2020, Walter Scott & Partners Limited se joindra à Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. à titre de sous-gestionnaire du Fonds Actions européennes. Suivant ce changement, Walter Scott & Partners Limited gèrera environ entre 30 % et 50 % du fonds et le sous-gestionnaire de portefeuille actuel, Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc., gèrera environ entre 50 % et 70 % du fonds. L'objectif de placement du Fonds FÉRIQUE Actions européennes demeurera inchangé.

MODIFICATION DE LA NOTICE ANNUELLE

Par les présentes, la notice annuelle est modifiée de la façon suivante :

a) Désignation, constitution et genèse des Fonds FÉRIQUE (page 1)

1. À la section **Fonds FÉRIQUE Actions européennes - Constitué le 23 juin 2003** (page 4) sous la rubrique « **Désignation, Constitution et genèse des Fonds FÉRIQUE** », le texte suivant doit être ajouté comme un nouveau premier paragraphe:

« Le ou vers le 23 novembre 2020 - Walter Scott & Partners Limited est devenu sous-gestionnaire de portefeuille d'une partie du Fonds. Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. est également sous-gestionnaire de portefeuille d'une partie du Fonds. »

2. Le texte figurant dans les colonnes « **Modifications au cours des dix dernières années** » et « **Sous-gestionnaire(s) de portefeuille actuel(s)** » du tableau figurant sous la rubrique « **Désignation, constitution et genèse des Fonds FÉRIQUE** » est modifié sous l'entrée « FÉRIQUE Actions européennes » (page 8), les ajouts étant soulignés :

Fonds	Modifications au cours des dix dernières années	Gestionnaire de portefeuille	Sous-gestionnaire(s) de portefeuille actuel(s)
FÉRIQUE Actions européennes (Créé le 23 juin 2003)	<u>Walter Scott & Partners Limited</u> comme <u>gestionnaire de portefeuille</u>	Depuis Novembre 2020	<u>Walter Scott & Partners Limited</u> et Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc.
	Gestion FÉRIQUE	Depuis Juin 2019	
	Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. comme gestionnaire de portefeuille	Juin 2014 – Juin 2019	
	UBS Gestion globale d'actifs (Canada) inc.	Sept. 2005 - Juin 2014	

b) Restrictions en matière de placement (page 9)

3. La deuxième phrase du deuxième paragraphe de la sous-rubrique « **Restrictions applicables aux OPC gérés par un courtier** » (page 9) de la rubrique « **Restrictions en matière de placement** » est modifié par:

«Étant donné que les sous-gestionnaires de portefeuille du Fonds FÉRIQUE Actions européennes, Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. et Walter Scott & Partners Limited, sont des filiales en propriété exclusive d'une entité qui constitue le principal actionnaire d'un courtier, le Fonds FÉRIQUE Actions européennes est un fonds géré par un courtier.»

4. La première phrase du troisième paragraphe de la sous-rubrique « **Restrictions applicables aux OPC gérés par un courtier** » de la rubrique « **Restrictions en matière de placement** » est modifié, les ajouts étant soulignés et le retrait rayé :

«Gestion d'actifs CIBC inc., Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc., ~~et~~ Gestion d'actifs Nomura U.S.A. inc. et Walter Scott & Partners Limited ont adopté des politiques et procédures afin de s'assurer du respect des exigences des articles 4.1 et 4.2 du Règlement 81-102 par les Fonds FÉRIQUE pour lesquels ils agissent à titre de sous-gestionnaires de portefeuille.»

c) Responsabilités des activités des Fonds (page 23)

5. Le texte figurant dans la colonne « **Fonds** » sous l'entrée « Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc. New York (New York) » de la colonne « **Sous-gestionnaire de portefeuille** » de la sous-rubrique « **Gestionnaires de portefeuille et sous-gestionnaires de portefeuille** » du second tableau de la rubrique « **Responsabilités des activités des Fonds** » (page 24) est modifié par le remplacement du texte par le suivant, les ajouts étant soulignés :

« Une partie du Fonds FÉRIQUE Actions européennes »

6. Les colonnes « **Sous-gestionnaire de portefeuille** », « **Fonds** » et « **Disposition de résiliation** » du second tableau de la sous-rubrique « **Gestionnaires de portefeuille et sous-gestionnaires de portefeuille** » de la rubrique « **Responsabilités des activités des Fonds** » (page 25) sont modifiées par l'ajout des entrées suivantes, avant le texte portant sur « Wellington Management Canada ULC » :

Sous-gestionnaire de portefeuille	Fonds	Disposition de résiliation
Walter Scott & Partners Limited Edinburgh (Écosse)	Une partie du Fonds FÉRIQUE Actions européennes	Résiliation sur préavis de 30 jours

7. Le texte figurant dans la colonne « **Gestionnaire de portefeuille ou Sous-gestionnaire de portefeuille actuel** » sous l'entrée « Gestion d'actifs (Lazard) Canada inc.² (Fonds FÉRIQUE Actions européennes) » de la sous-rubrique « **Gestionnaires de portefeuille et sous-gestionnaires de portefeuille** » du troisième tableau de la rubrique « **Responsabilités des activités des Fonds** » (page 27) est modifié par le remplacement du texte par le suivant, les ajouts étant soulignés :

« Gestion d'actifs Lazard (Canada) inc.² :
(une partie du Fonds FÉRIQUE Actions européennes) »

8. Les colonnes « **Gestionnaire de portefeuille ou Sous-gestionnaire de portefeuille actuel** », « **Nom du représentant-conseil** » et « **Expérience des cinq dernières années** » du troisième tableau de la sous-rubrique « **Gestionnaires de portefeuille et sous-gestionnaire de portefeuille** » de la rubrique « **Responsabilités des activités des Fonds** » (page 25) sont modifiées par l'ajout des entrées suivantes, avant le texte portant sur « Wellington Management Canada ULC »:

Gestionnaire de portefeuille ou Sous-gestionnaire de portefeuille actuel	Nom du représentant-conseil	Expérience des cinq dernières années
Walter Scott & Partners Limited (une partie du Fonds FÉRIQUE Actions européennes)	Charles MacQuaker	M. MacQuaker est Directeur exécutif d'Investissements chez Walter Scott & Partners Limited. Ayant rejoint le cabinet en 1991, il a une expérience approfondie de l'analyse d'entreprises à travers le monde, notamment en Europe et au Japon. M. MacQuaker a rejoint le conseil de direction en 2009 et est co-président du comité de gestion des placements. Il est titulaire d'un BSc (Econ) (Hons) en Études européennes de l'Université de Buckingham.
	Roy Leckie	M. Leckie est Directeur exécutif Investissement et Service à la clientèle chez Walter Scott. Depuis son arrivée au cabinet en 1995, il s'est particulièrement intéressé aux entreprises de la région Asie-Pacifique et a joué un rôle essentiel dans le développement de la recherche de l'entreprise sur les marchés émergents. M. Leckie s'est joint au conseil de direction en 2008 et est co-président du comité de gestion des placements. Il est titulaire d'un BSc (Hons) en statistique de l'Université de Glasgow.

d) Contrats importants (page 48)

9. Ajout du texte suivant à la liste des conventions de gestion, en 5^e position, sous la rubrique « **Contrats importants** » (page 51):

« Une convention de gestion a été signée entre Gestion FÉRIQUE et Walter Scott & Partners Limited, en vigueur le ou vers le 23 novembre 2020. Cette convention énonce les pouvoirs et responsabilités de gestion du sous-gestionnaire de portefeuille. Walter Scott & Partners Limited reçoit trimestriellement des honoraires, calculés sur la moyenne de l'actif net du Fonds qu'il gère à la fin de chaque mois, selon les barèmes négociés par Gestion FÉRIQUE pour le Fonds FÉRIQUE Actions européennes. Pour des informations sur les modalités de résiliation de cette convention, veuillez vous reporter à la rubrique « Responsabilité des activités des Fonds – Gestionnaires de portefeuille et sous-gestionnaires de portefeuille ».

2) CHANGEMENT AUX FRAIS DE TRANSFERT

MOTIF DE LA MODIFICATION

Le motif de la modification est le suivant :

La présente modification a pour objet de donner avis aux épargnants de la modification en matière de frais de transferts pour les transferts complets de régimes enregistrés vers une autre institution financière.

Le 28 octobre 2020, en sa qualité de gestionnaire des fonds d'investissement, Gestion FÉRIQUE a annoncé qu'elle facturera des frais de transfert de 150,00 \$ plus les taxes de vente applicables pour tous les transferts complets de régimes enregistrés vers une autre institution financière, à partir du 1^{er} janvier 2021.

Un avis écrit a été envoyé aux porteurs de parts le ou vers le 21 octobre 2020, conformément à l'article 5.3(b) du règlement 81-102 sur les fonds d'investissement.

MODIFICATION DE LA NOTICE ANNUELLE

Aucune modification.

ATTESTATION DES FONDS

Fonds FÉRIQUE Revenu court terme
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes
Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes
Fonds FÉRIQUE Actions américaines
Fonds FÉRIQUE Actions européennes
Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques
Fonds FÉRIQUE Actions marchés émergents
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes
Portefeuille FÉRIQUE Conservateur
Portefeuille FÉRIQUE Pondéré
Portefeuille FÉRIQUE Équilibré
Portefeuille FÉRIQUE Croissance
Portefeuille FÉRIQUE Audacieux

(collectivement, les « Fonds FÉRIQUE »)

La présente modification N° 1 datée du 29 octobre, avec la notice annuelle datée du 23 juin 2020, et le prospectus simplifié daté du 23 juin 2020, modifié par la modification N° 1 datée du 29 octobre 2020, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 29 octobre 2020

TRUST BANQUE NATIONALE INC.,
À TITRE DE FIDUCIAIRE DES FONDS

(signé) Nicolas Millette

Nicolas Millette
Président et chef de la direction
Trust Banque Nationale inc.

(signé) David Del Re

David Del Re
Directeur de comptes, Service clientèle
institutionnelle
Trust Banque Nationale inc.

ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

**Fonds FÉRIQUE Revenu court terme
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes
Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes
Fonds FÉRIQUE Actions américaines
Fonds FÉRIQUE Actions européennes
Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques
Fonds FÉRIQUE Actions marchés émergents
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes
Portefeuille FÉRIQUE Conservateur
Portefeuille FÉRIQUE Pondéré
Portefeuille FÉRIQUE Équilibré
Portefeuille FÉRIQUE Croissance
Portefeuille FÉRIQUE Audacieux**

(collectivement, les « Fonds FÉRIQUE »)

La présente modification N° 1 datée du 29 octobre 2020, avec la notice annuelle datée du 23 juin 2020, et le prospectus simplifié daté du 23 juin 2020, modifié par la modification N° 1 datée du 29 octobre 2020, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 29 octobre 2020

GESTION FÉRIQUE,
À TITRE DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FOND

(signé) Fabienne Lacoste

Fabienne Lacoste
Présidente et chef de la direction
Gestion FÉRIQUE

(signant en sa capacité de chef de
la direction)

(signé) Jean-Pierre Nadeau

Jean-Pierre Nadeau
Chef de l'administration
Gestion FÉRIQUE

(signant en sa capacité de chef des
finances)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GESTION FÉRIQUE,
À TITRE DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FOND

(signé) Robin Blanchet

Robin Blanchet
Président du Conseil et
Administrateur

(signé) Jean-Pierre Dumont

Jean-Pierre Dumont
Administrateur

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

**Fonds FÉRIQUE Revenu court terme
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes
Fonds FÉRIQUE Revenu mondial diversifié
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes de dividendes
Fonds FÉRIQUE Actions canadiennes
Fonds FÉRIQUE Actions américaines
Fonds FÉRIQUE Actions européennes
Fonds FÉRIQUE Actions asiatiques
Fonds FÉRIQUE Actions marchés émergents
Fonds FÉRIQUE Actions mondiales de dividendes
Portefeuille FÉRIQUE Conservateur
Portefeuille FÉRIQUE Pondéré
Portefeuille FÉRIQUE Équilibré
Portefeuille FÉRIQUE Croissance
Portefeuille FÉRIQUE Audacieux**

(collectivement, les « Fonds FÉRIQUE »)

À notre connaissance, la présente modification N° 1 datée du 29 octobre 2020, avec la notice annuelle datée du 23 juin 2020, et le prospectus simplifié daté du 23 juin 2020, modifié par la modification N° 1 datée du 29 octobre 2020 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 29 octobre 2020

**SERVICES D'INVESTISSEMENT FÉRIQUE,
À TITRE DE PLACEUR PRINCIPAL DES FONDS**

(signé) Fabienne Lacoste

Fabienne Lacoste
Présidente et chef de la direction
Services d'investissement FÉRIQUE

(signé) Julie Parent

Julie Parent
Chef de la conformité
Services d'investissement FÉRIQUE



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec)
H3B 2N2

(514) 840-9206
1 888 259-7969
www.ferique.com